



Mieux vivre à Saint-Julien

Liste candidate aux élections municipales du 9 mars 2008

Saint-Julien en Genevois, le 18 janvier 2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Toute l'équipe « *Mieux vivre à Saint-Julien* » se joint à moi pour vous présenter **nos meilleurs vœux pour 2008**. Qu'elle vous apporte santé et prospérité. 2008 sera une année décisive pour Saint-Julien car l'élection municipale du 9 mars déterminera qui conduira les destinées de notre commune. Il s'agit de ne pas se tromper car les erreurs commises pour notre cadre de vie seront difficiles à corriger.

Il s'agit de savoir si vous souhaitez vivre dans une ville de plus en plus urbaine (après l'Atrium, le Parc de Paisy et bientôt le projet de Chabloux contribuent inéluctablement au bétonnage de notre commune) ou si vous souhaitez préserver ce qui à ce jour a fait le charme de Saint-Julien, à savoir offrir à ses habitants la qualité de vie d'une ville à la campagne.

En particulier nous formons trois vœux :

1 - Pour une urbanisation équilibrée

Saint-Julien doit se construire aussi avec des parcs, des sentiers piétonniers, des lieux de vie et pas uniquement avec du béton. En **réduisant le nombre de constructions à 100 par an** (objectif fixé avec la communauté de communes) contre 150 par an depuis 7 ans, nous aurons le temps d'équiper Saint-Julien aussi de crèches, d'écoles, d'espaces verts et de loisirs et de voies de circulation pour vélos et voitures.

Les prix des logements sont inabordables pour beaucoup. Ils privent notre ville des compétences indispensables de jeunes infirmières, de professeurs, d'ouvriers, d'employés... Nous devons convaincre les Genevois de construire leur quota de logements **pour freiner la hausse de l'immobilier dans notre région**.

Notre ville a surtout besoin d'un cœur de ville. Un lieu de rencontres où chacun pourra se retrouver. Nous vous proposons d'aménager **un cœur de ville piétonnier sur la Place-du-Crêt**.

2 - Pour une meilleure circulation

Nous avons besoin de pouvoir circuler en ville en moins de 15 minutes. Rien n'a été fait par le Maire élu en 2001 pour résoudre les pénibles problèmes de circulation. Le projet de construire 850 logements à Chabloux ne peut qu'aggraver la situation.

Les transports en commun doivent être développés vers Annemasse, Archamps, Annecy, Genève, et entre les quartiers et les hameaux. C'est impératif pour pouvoir mieux circuler. Nous devons également favoriser les **déplacements à vélo et piétonniers dans la ville**. En concertation avec les habitants de chaque quartier, nous devons définir où **la circulation doit être facilitée**, et où elle doit être sécurisée. En particulier, nous vous proposons que **la Grand Rue soit piétonne les samedis**.

3 - Pour un meilleur accueil de la petite enfance

Les parents de jeunes enfants doivent pouvoir travailler. Il existe seulement 80 places en crèche pour plus de 500 enfants de 0 à 3 ans. L'absence de solutions de garde met de nombreux parents dans des situations dramatiques.

L'accueil de la petite enfance comptera parmi les priorités de notre action. Crèche parentale, inter-entreprises ou municipale, soutien aux assistantes maternelles, toutes les solutions seront mises en œuvre pour **accroître les capacités d'accueil de vos (futurs) enfants et petits enfants**.

La qualité de vie est l'atout indispensable de notre commune. La municipalité élue en 2001 l'a laissée se dégrader par une urbanisation désordonnée. On peut compter sur une dégradation plus importante encore avec les projets en-cours.

Durant les 6 prochaines années, vous pourrez compter sur nous pour vous servir chaque jour pour améliorer le cadre de vie et faire de Saint-Julien une ville à vivre. **Mais pour vivre mieux à Saint-Julien**, nous avons besoin de pouvoir compter sur quelques minutes de votre temps **pour voter le dimanche 9 mars 2008 à l'occasion des élections municipales**. Nous vous prions de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'expression de notre profonde considération.

Antoine Vielliard

Antoine Vielliard et l'équipe de « *Mieux vivre à Saint-Julien* »

